

‘L’enfer de la rue du Pont est pavé de bonnes intentions...’

Après avoir siégé en commission et entendu les diverses informations, le groupe UDC par la voix de son commissaire avait soutenu cette pétition en plénière lors de sa votation le 29 janvier dernier.

Aujourd’hui, nous désirons que ce postulat soit pris en considération. Dire que ce projet est une belle réalisation, notamment du point de vue esthétique, qu’il n’y a pas de faits nouveaux ou encore que nous nous exposerions à des demandes du même genre nous laisse sans émotion face à des habitants lésés, souffrant d’un problème de bruit et un sommeil de mauvaise qualité depuis lors, de surcroît dans la zone pavée. De plus, lors de cette séance, certaines informations nous avait été données qui se sont avérées fausses par la suite.

Le groupe UDC se demande si pour une fois nous ne pourrions pas accepter qu’on se soit peut-être trompé ? Et faire un effort pour chercher une solution concertée pour les secteurs pavés qui posent problème. Nous travaillons pour le bien-être du citoyen et dans ce cas-là, nous n’y répondons pas. Pour toutes ces raisons, nous dirons OUI à ce postulat.

Je vous remercie pour votre écoute

Catherine Buchet Bulliard, Montreux, le 18 juin 2014

